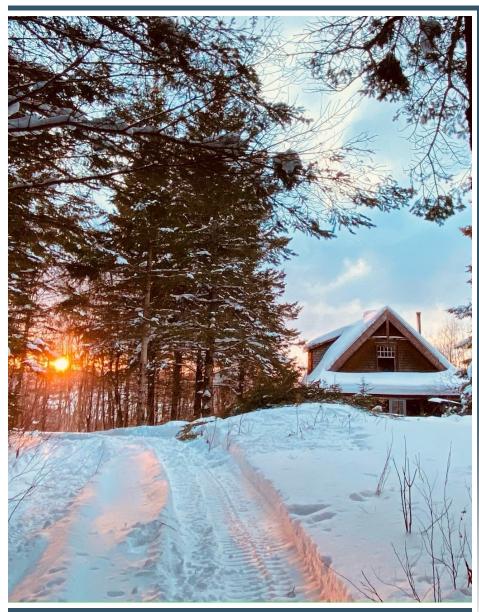
BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL



Le Sainte-Hélène

Briller par nos panoramas

Année 10, nº 2 Édition du 23 mars 2022



On vous invite à nous faire parvenir vos belles photos de Sainte-Hélène-de-Chester, comme l'ont fait Mme Sylvie et M. Claude Tétrault, nouvellement citoyens de la municipalité. Comme eux, faites-nous faire parvenir vos photos à administration@saintehelene-de-chester.ca. Merci!

À VOIR DANS CE NUMÉRO...

Viot du conseil municipalp. 3
Retard dans les collectesp. 4
Inspecteur en bâtimentp. 4
Arnaque bancairep. 4
Avis public d'élection – erratump. 5 à 7
Abri d'auto saisonnierp. 7
À surveillerp. 7
Loisirs été 2022p. 8
Le Marché des petits entrepreneurs p. 9
Nouvelles de la Bibliothèquep. 10-11
Rétrospective du conseilp. 13-14
Babillard p. 14 à 16

Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester 440, rue de l'Église Sainte-Hélène-de-Chester (Qc) G0P 1H0

Téléphone: 819 382-2650 Télécopieur: 819 382-9933

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

www.sainte-helene-de-chester.ca

Ste Hélène de Chester



Le Sainte-Hélène

Le Sainte-Hélène, se veut un outil promotionnel régional. C'est aussi de l'information municipale sur les activités culturelles et sociales.

Prochaine parution: avril 2022

L'heure de tombée pour nous faire parvenir vos textes : le 19 avril à midi.

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent régulièrement ou occasionnellement des textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette et Martine Lambert.

Montage: Mme Marie-Claude Vallée

Administration municipale

Maire: Christian Massé

Directrice générale : Chantal Baril

Adj. administrative : Marie-Claude Vallée

Conseillers et conseillères :

Siège #1 : André Thibodeau Siège #2 : Julien Fournier Siège #3 : poste vacant

Siège #4 : Catherine Belleau-Arsenault

Siège #5: Geneviève Bergeron

Siège #6: poste vacant

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi: 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Vendredi: Fermé

*Le port du couvre-visage est obligatoire lorsque vous vous présentez au bureau.

819 382-2650

Prochaine séance du conseil : le 5 avril 2022

Prochain versement de taxes : le 19 avril 2022

Pensée du mois

Nous avons une confiance inébranlable relativement au printemps qui fera fondre le reste de cette neige pour laisser place à la verdure de l'été. Que cette confiance se retrouve dans notre vie face à nos décisions, à nos projets, à notre avenir...

Source: Sylvie Fortier



MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères citoyennes, chers citoyens,

À la suite de l'assouplissement des consignes sanitaires relatives à la Covid-19, le Conseil municipal vous invite à venir nous rencontrer lors des prochaines séances du Conseil. Votre présence est importante puisqu'elle permet des discussions directes, donne l'occasion de préciser les décisions et points d'informations et nous offre une meilleure compréhension de vos attentes.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez communiquer avec nous par courriel ou par la poste pour nous soumettre vos questions et propositions avant la tenue des séances du Conseil. Le maire et vos conseillers sont toujours disponibles pour transmettre vos sujets au Conseil.

Les assouplissements sanitaires permettront également des rencontres consultatives publiques, lorsque des projets municipaux importants devront être entrepris, par exemple, la relocalisation future des bureaux municipaux.

Nous sommes en processus d'amélioration continue pour vous communiquer les informations relatives à la vie municipale ainsi que les projets et décisions du Conseil. Nous vous invitons à consulter le site de la Municipalité pour vous tenir informés.

Nous tenons à remercier Monsieur Steve Thibodeau pour son implication à titre de conseiller municipal. Son départ, pour des raisons personnelles, laisse un deuxième siège vacant au sein du Conseil. Si la vie municipale vous tient à cœur, nous vous invitons à signifier votre intérêt lors de la mise en candidature des prochaines élections partielles qui se tiendra du 21 mars au 1^{er} avril prochain. Les élections se tiendront, si nécessaire, le dimanche 8 mai 2022.

Pour terminer, les travaux de voirie qui se tiendront principalement sur le rang 4, le chemin Craig et minimalement sur le rang 2 débuteront après le dégel. Ce projet d'investissement est l'un des plus importants en termes de coûts pour la Municipalité. Heureusement, les subventions nous permettent de réaliser ces travaux sans impact important sur nos comptes de taxes en plus d'améliorer les conditions routières pour l'ensemble des résidents.

Au plaisir de vous rencontrer, votre Conseil municipal :

M. Christian Massé, maire
M. André Thibodeau, élu siège #1
M. Julien Fournier, élu siège #2
Siège #3 vacant
Mme Catherine Belleau-Arsenault, élue siège #4
Mme Geneviève Bergeron, élue siège #5
Siège #6 vacant

Bon printemps à tous!



Crédit photo : Nancy Labrèche

RETARD DANS LES COLLECTES

Il est arrivé durant les dernières semaines que les collectes des bacs d'ordures ou de récupération aient accusé un retard dû aux conditions routières, à un bris d'équipement ou d'autres raisons hors de notre contrôle. Lorsque cela se produit, nous vous demandons de laisser votre bac sur le bord du chemin et d'attendre jusqu'au lendemain. Si votre bac n'est toujours pas vidé, communiquez avec la Municipalité afin que nous fassions les vérifications pour en connaître la raison.



Nous vous rappelons que le calendrier des collectes est disponible sur le site Internet de la Municipalité et qu'un rappel des collectes est aussi publié sur Facebook dans les jours précédents les collectes.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONEMENT

Malgré le fait que les mesures sanitaires aient été diminuées en ce qui concerne la pandémie du COVID-19, je demeure en télétravail, donc je ne suis pas présent au bureau municipal. Il est cependant possible de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4273. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais.

Pour toutes demandes de permis et certificats (disponibles sur le site de la Municipalité), celles-ci doivent être **transmises par courriel** à l'adresse <u>permis@saintehelene-de-chester.ca</u>. Merci.



ARNAQUE BANCAIRE

C'EST QUOI?

Il s'agit d'un stratagème qu'utilise un fraudeur pour initier un contact avec une victime sur les médias sociaux et lui faire miroiter la possibilité de gagner un montant d'argent très facilement.



COMMENT LES FRAUDEURS FONT-ILS?

- En convainquant la victime de lui «prêter son compte bancaire» pour effectuer une ou des transactions en échange d'une compensation financière.
- En demandant à la victime de lui transmettre ses coordonnées personnelles, ses informations bancaires et sa carte de débit.
- En procédant à un dépôt sur le compte de la victime (ex. un virement ou une photo de chèque).
- En se rendant au domicile de la victime pour récupérer sa carte de débit.
- En tentant d'effectuer un retrait au guichet automatique. Lorsqu'il s'avère infructueux, la victime reçoit des menaces du fraudeur.

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION - ÉRRATTUM

Dans l'avis public d'élection donné le 3^e jour du mois de mars dernier, dont la publication s'est faite sur le babillard de la municipalité ainsi que sur le site Internet se trouve une non-conformité par l'erreur de l'utilisation du calendrier de 44 jours au lieu de celui de 51 jours, nous devons publier un nouvel avis public d'élection corrigeant les erreurs. Voici le nouvel avis public d'élection :



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester

Date du scrutin : le 8 mai 2022

Par cet avis public, Madame Chantal Baril, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de conseiller au siège #3 Poste de conseiller au siège #6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 21 mars au 1^{er} avril 2022 durant les heures suivantes :

Lundi	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 17 h 00
Mardi	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 00
Mercredi	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 17 h 00
Jeudi	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 00

Attention : le vendredi 1^{er} avril 2022, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche 8 mai 2022 de 9 h 30 à 20 h 00

Jour de vote par anticipation : Dimanche 1er mai 2022 de 9 h 30 à 20 h 00

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION - ERRATUM (SUITE)

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Entre le dimanche 17 avril 2022 et le mercredi 27 avril 2022 vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - ♦ êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(teuse) de la maladie;
 - ◊ présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - ♦ êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 avril 2022.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 4 avril 2022.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le 6 mai 2022 à 16 h 30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION - ERRATUM (SUITE)

- 5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Marie-Claude Vallée
- 6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Madame Chantal Baril, Présidente d'élection

440, rue de l'Église Sainte-Hélène-de-Chester (Qc) GOP 1H0 819 382-2650

Donné à Sainte-Hélène-de-Chester, ce 15^e jour du mois de mars 2022.

Chantal Baril Présidente d'élection

ABRIS D'AUTO SAISONNIER



Selon la règlementation municipale, à partir du 15 avril, vous devez avoir démantelé votre abri d'auto saisonnier.

Merci de votre collaboration.

À SURVEILLER!

La distribution d'arbres et de compost aura lieu en mai. Restez à l'affut, les détails suivront dans le prochain journal Le Sainte-Hélène et sur notre page Facebook!

Cette journée de distribution est réalisée grâce à l'AFSQ (Association forestière du sud du Québec) dans le cadre de **Mai, mois de l'arbre et des forêts** ainsi que de Gaudreau Environnement qui redonne une partie du compostage que vous faites tout au long de l'année.

LOISIRS ÉTÉ 2022

Bonjour chers ami(e)s et citoyen(ne)s de Sainte-Hélène-de-Chester!

La pandémie de Covid-19 se calme et nous pouvons espérer pratiquer à nouveau plusieurs activités mises de côté dans les 2 dernières années. Afin de prendre un nouveau départ, le comité des loisirs est à la recherche de membres intéressés à s'impliquer pour bonifier l'offre des activités de loisirs de notre municipalité. Bénévoles et commanditaires sont toujours les bienvenus quand vient le temps d'organiser des événements.



Pour vous impliquer pour le comité des loisirs de la municipalité, appelez Steeve Binette (819) 382-2197.



Soccer, Baseball et Pickleball:

Nous aimerions savoir si des jeunes de notre région sont intéressés à jouer au **soccer** ou au **baseball** cet été. La Municipalité a des équipements neufs pour jouer, il ne manque plus que les sportifs! Contactez Steeve Binette (819) 382-2197. Aussi, si vous avez de l'intérêt pour le Pickleball, veuillez contacter M. Yvan Ouellette par téléphone au 514 972-3926 ou par courriel à <u>youellette1@gmail.com</u>.

Le concours de citrouilles de retour!

Le prestigieux concours de citrouilles géantes est de retour à Sainte-Hélène. Pour gagner, vous devez avoir le fruit le plus lourd. Peu importe la variété, votre citrouille sera acceptée. Vous pouvez donc vous procurer des graines spéciales ou les graines de la citrouille championne de l'an dernier qui sont disponibles gratuitement. Vous pouvez vous inscrire et avoir des graines à la bibliothèque ou contacter Steeve Binette au 819 382-2197.



Pouvez-vous faire mieux que 191 lb?

LE MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS



Le 4 juin prochain se tiendra pour une 3^e édition, le Marché des petits entrepreneurs au Centre Sportif Aciers Solider de 9 h 00 à 12 h 00. L'activité sera suivie d'un pique-nique libre dans le parc si la température le permet.

Le concept :

Une seule journée destinée aux enfants de 5 à 17 ans visant à développer une petite entreprise d'un jour en s'inspirant naturellement de leurs intérêts, passions et nombreuses idées.

Pourquoi une telle initiative?

Comme parents, nous sommes chaque été, depuis quelques années, confrontés au désir de nos enfants d'organiser un petit magasin au bord du chemin. La réalité, c'est qu'en campagne, peu de clients sont au rendez -vous. La Grande journée des petits entrepreneurs nous semble une belle occasion de regrouper le temps d'une demi-journée citoyens, parents et amis autour des créations de nos petits entrepreneurs locaux.

Comment s'inscrire comme « petit entrepreneur »?

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant et sa petite entreprise sur le site Internet www.petitsentrepreneurs.com pour un coût minime de 7,50 \$. Une fois l'inscription faite, sélectionnez le Marché des petits entrepreneurs de Sainte-Hélène-de-Chester pour participer à notre marché. Vous pourrez modifier et compléter plus tard la fiche de l'entreprise de votre enfant. Réservez votre place rapidement, vous nous aiderez à mieux planifier la journée du 4 juin.

Pour toute information supplémentaire :

Contactez Viviane Yelle ou Julien Fournier par tél. ou par courriel ou par Messenger

Tél.: (819) 382-2153

Courriel: fournier.julien@cegepvicto.ca ou vivi yelle@hotmail.com



Aimez notre page Facebook : Marché des petits entrepreneurs de Ste Hélène de Chester

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



Le printemps est à nos portes. Les érables s'éveillent et nous apportent cette merveilleuse saison des sucres! Après une bonne journée à la cabane, un bon livre pour relaxer! N'est-ce pas formidable?

Horaire de la bibliothèque

Avec la levée des restrictions sanitaires, nous reprenons toutes nos activités. Les jeux de société reprennent vie tous les lundis après-midi.

Voici l'horaire régulier de votre bibliothèque :

- Tous les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30 (fermé le dimanche de Pâques 17 avril)
- Tous les lundis de 13 h 15 à 16 h 15
- Tous les mercredis de 18 h 30 à 21 h 00

Le passeport vaccinal n'est pas requis pour accéder à la bibliothèque ni pour les jeux du lundi.

Février, mois coup de cœur

Notre présentoir des coups de cœur fut apprécié de nos abonnés, petits et grands. Nous avons pu discuter littérature et échanger sur nos lectures. Nous avons fait de belles découvertes et aussi revisité certains classiques.





PARFOIS JE SUIS UN RENARD

Danielle Daniel



Le Sentier des contes

Après le grand succès du projet-pilote de l'été dernier, le Sentier des contes est de retour cette année. Cette activité égaiera l'été 2022 en toute sécurité, puisqu'elle se déroule à l'extérieur et permet la distanciation sociale. En suivant le Sentier, les enfants et leurs familles pourront parcourir un livre jeunesse page par page, sur des panneaux placés le long d'un trajet en forêt.

Nous avons commandé la trousse : *Parfois je suis un renard*, de Danielle Daniel. Les jeunes apprécieront sûrement ce conte dans un décor naturel des plus pittoresques. Les détails du Sentier des contes seront publiés dans le prochain journal ainsi que sur notre page Facebook. À bientôt les petits amis!

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE (SUITE)



Club de lecture d'été TD 2022

Nos bénévoles s'activent à la préparation du Club. Même si le site Web du Club ne sera lancé officiellement que le 13 juin prochain, nous vous invitons à vous familiariser, d'ores et déjà, avec les différentes activités : https://www.clubdelecturetd.ca/.

C'est un auteur et illustrateur d'Ottawa, M. Rob Justus, qui produira tout le matériel imprimé et le site Web du Club de 2022.

Ses histoires et ses dessins respirent l'émerveillement, l'enthousiasme, la magie de l'enfance, ainsi que les joies de la découverte. Il a écrit et illustré plusieurs ouvrages anglais de littérature jeunesse, dont *Kid Coach*, *Cleano-Bot* et *Death & Sparkles*, une nouvelle série de romans graphiques de niveau intermédiaire.









Plus de détails suivront dans le prochain journal et sur notre page Facebook.

Les petits entrepreneurs

Il nous fait plaisir, encore cette année, de nous associer à la journée des « Petits entrepreneurs ». Notre kiosque permettra à nos jeunes d'emprunter des livres, de s'inscrire au « Sentier des contes » et au « Club de lecture TD ». Nos bénévoles ont bien hâte de te rencontrer le 4 juin prochain!

Concours Citrouille géante

Nous sommes heureux de soutenir ce concours organisé par le comité des loisirs. En venant chercher vos graines à la bibliothèque, pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour butiner nos rayons! Vous y ferez de belles découvertes!

Bon temps des sucres!

Les bénévoles :

Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Martine Lambert, Olivier Lecomte, François Aubre et Yvan Ouellette

<u>biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca</u> 819 382-2650



FRAUDE BANCAIRE (SUITE)

COMMENT SE PROTÉGER?

- Ne « prêtez » jamais votre compte bancaire contre un montant d'argent. Ne prêtez jamais votre carte de guichet.
- Ne divulguez jamais vos informations bancaires (NIP).



Détecter, Dénoncer, Décourager

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

- Signalez l'incident auprès de votre service de police local.
- Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501 ou au www.antifraudcentrecentreantifraude.ca.
- Si vous désirez signaler une fraude ou toute autre activité criminelle de manière anonyme et confidentielle, contactez Échec au crime au 1-800-711-1800 ou visitez le www.echecaucrime.com.

On vous offre de faire de «l'argent facile» ou un emploi «sans entrevue»? Refusez, c'est probablement une arnaque. Toute personne qui participe à cette fraude verra son dossier entaché auprès de l'institution financière pour usage frauduleux de compte bancaire. Des accusations criminelles en matière de fraude pourraient également être portées contre vous en raison de votre complicité.

Source: www.sq.gouv.qc.ca



Inscrivez-vous dès maintenant pour votre carte prépayée au kiosque libre-service situé au 3640 3° rang, Ste-Hélène-de-Chester ouvert 7jours/7 du 15 juin au 31 octobre 2022

Légumes bios, fromages, pâtisseries, pains, confitures, etc!







www.entreluneetsol.com

Nos marchés publics :

- ♥ samedis de 10h à 13h devant l'église de St-Adrien-de-Ham
 - ▼ mardis de 15h à 19h au Carré St-Louis à Montréal

LE SAINTE-HÉLÈNE 23 mars 2022

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 1er FÉVRIER

- Il a été résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 85 470.67 \$;
- La directrice générale a avisé le conseil municipal de la vacance au poste de conseillère du siège #3, depuis le 12 janvier 2022, à la suite de la démission de madame Isabelle Meunier. Étant donné que cette vacance de poste a lieu plus de 12 mois avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale, le poste doit être comblé par une élection partielle. La date sera déterminée par Avis public;
- Nomination de madame Geneviève Bergeron ainsi que monsieur Julien Fournier en tant qu'élus responsables de la municipalité Amie des aînés (MADA);
- Autorisation donnée à madame Chantal Baril, directrice générale et greffière-trésorière, à suivre la formation sur la Loi sur les ingénieurs offerte par l'ADMQ au coût de 125 \$;
- Il a été résolu d'autoriser le passage de cyclistes sur des portions de ses routes pour l'évènement Le Vélo. Victo. Fest. qui aura lieu le 3 juillet 2022;
- Il a été résolu de donner mandat à la firme Urbanisme et Ruralité pour une banque d'heures comprenant 25 heures au coût de 2 000 \$ afin de modifier certains règlements suite à la modification de différentes lois;
- Mandat donné à l'archiviste Michel Pépin de HB archivistes pour finaliser l'archivage des documents municipaux au coût de 1 181.37 \$ + les taxes applicables, et ce, pour une durée de 6 semaines;
- Il a été résolu de donner le mandat de la numérisation de nos dossiers de propriétés à Archives Bois-Francs afin de faciliter l'accès et la consultation des documents;
- Il a été décidé de proclamer le 13 mars 2022 la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive. Le conseil invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les organisations et institutions de notre municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE;
- Il a été résolu d'accepter l'augmentation du tarif pour le forfait d'entretien ménager mensuel et de poursuivre avec les services de madame Christine Gauthier;
- Adoption du règlement #342-2022 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
- Un avis de motion a été donné que, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera proposé l'adoption du règlement #344-2022, modifiant le règlement #339-2022 pour la tarification des ordures saisonnières pour l'année 2022. Dépôt du projet de règlement #344-2022 séance tenante;
- Il a été résolu de déposer une demande d'appel d'offres sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) dans le cadre du programme de Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);
- Il a été résolu de reporter la décision concernant la demande de dérogation mineure 2022-DM-001 sur la propriété connue et désignée comme étant les lots 5 892 522 et 5 892 855 du cadastre du Québec et d'attendre la recommandation du CCU à la suite de leur vérification supplémentaire avant de statuer sur la demande de dérogation;

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 1er FÉVRIER (SUITE)

- Il a été décidé de mandater le service d'architecture de la FQM à nous faire une étude de faisabilité pour l'installation de nos bureaux, une salle jumelant une salle communautaire et du conseil, la salle d'archives et la bibliothèque dans notre infrastructure existante qu'est le centre sportif et une estimation des coûts pour ce projet;
- Il a été résolu d'autoriser monsieur Vincent Roy, inspecteur en bâtiment et en environnement à la municipalité, à participer au congrès 2022 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) en défrayant 50 % des coûts des frais encourus;
- Il a été résolu de créer un comité de déneigement pour établir, analyser et proposer diverses options. Le comité sera composé de messieurs Christian Massé, maire, et André Thibodeau, conseiller siège # 1 ainsi que madame Chantal Baril, directrice générale;
- Il a été résolu d'accepter que la Municipalité agisse à titre de tiers répondant auprès de la Grande journée des petits entrepreneurs qui aura lieu à nouveau cette année, le 4 juin 2022.

BABILLARD

Vous avez quelque chose à vendre? Vous voulez offrir vos services ou vous êtes à la recherche de quelque chose en particulier?

Contactez nous pour réserver un espace dans la section Babillard.

Par téléphone au **819 382-2650** ou par courriel administration@sainte-helene-de-chester.ca







LE SAINTE-HÉLÈNE 23 mars 2022



Domaine Veridis

entreprise maraîchère de Sainte-Hélène

Abonnements 2022

Faites vite - Nombre limité!

De la fin juin à la fin octobre

Un panier contient de 7 à 10 légumes frais disponibles sous deux formules :

- Panier hebdomadaire: 486\$ / saison
- Panier aux deux semaines : 243\$ / saison
 Valeur moyenne de 27 \$ / semaine

Produits à la carte : bouquets de fleurs, produits transformés, articles d'artisanat

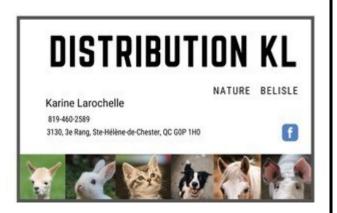


Pour en savoir plus :

www.domaineveridis.com 819 382-2530

SAVIEZ-VOUS QUE...

Il est possible depuis 2 ans maintenant, ici même à Sainte -Hélène-de-Chester, d'acheter toute la nourriture pour vos animaux en un seul arrêt! Que vous soyez « gentleman farmer », agriculteur, ou possédez un élevage non traditionnel, j'ai les produits adaptés à votre situation, qui contiennent des intrants de qualité, et le tout en demeurant économique.



Vous trouverez chez moi un service-conseil sur la nutrition animale et de la moulée provenant d'une compagnie 100 % québécoise. Ses formules prennent réellement en considération les besoins des différentes espèces animales pour aller chercher une santé et une performance optimale.

Alors que ce soit pour votre cheval, votre animal de compagnie, vos volailles, et plus encore, n'hésitez pas à me contacter, allez voir ma page Facebook, mais surtout passez me voir!

819 460-2589



Même à 6 h le mercredi matin, un conseiller Desjardins vous répond.

1800-CAISSES



Pour la prise de rendez-vous, remplacer une carte perdue, payer une facture ou pour plusieurs autres transactions courantes, **un conseiller est là pour vous.**

7 jours sur 7, de 6 h à minuit.



desjardins.com/caissedesboisfrancs

(f)/caissedesboisfrancs





